



HAL
open science

Le siège d'Avaricum en 52 avant J.-C. ou comment les Gaulois se sont défendus contre les Romains

Sophie Krausz, Ian Beith Mc Laren Ralston

► **To cite this version:**

Sophie Krausz, Ian Beith Mc Laren Ralston. Le siège d'Avaricum en 52 avant J.-C. ou comment les Gaulois se sont défendus contre les Romains. Olivier Buchsenschutz; Marie-Bernadette Chardenoux; Sophie Krausz; Michel Vaginay. L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bourges, 1er-4 mai 2008), Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France (35), FERACF, pp.145-155, 2009, Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France ISSN 1159-7151; 35. hal-00701135

HAL Id: hal-00701135

<https://hal.science/hal-00701135>

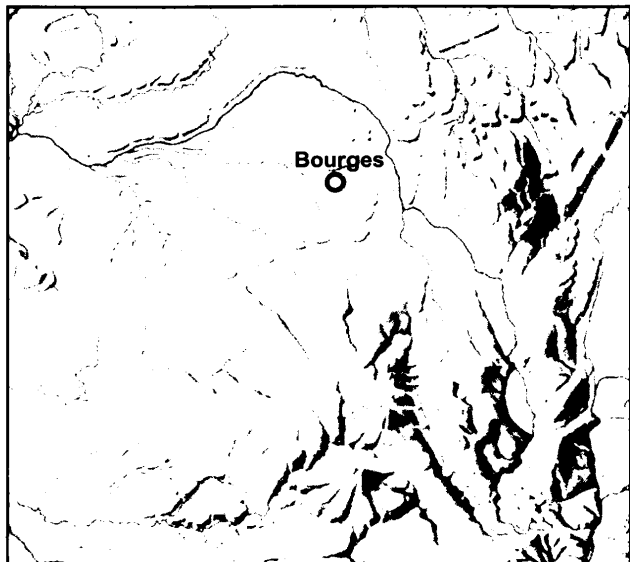
Submitted on 8 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Sophie Krausz*
et Ian Ralston**

Le siège d'Avaricum en 52 avant J.-C. ou comment les Gaulois se sont défendus contre les Romains

THE SIEGE OF AVARICUM IN 52 BC, OR
HOW THE GAULS DEFENDED
THEMSELVES AGAINST THE ROMANS

Mots-clés : *Murus gallicus, Avaricum, Rampe d'assaut (agger), Rempart massif.*

Keywords : *Murus gallicus, Avaricum, Agger, Dump rampart*

Résumé : Le siège d'Avaricum est l'un des événements emblématiques de la guerre des Gaules, connu comme d'autres batailles grâce à la description précise de Jules César au livre VII de son œuvre. Au-delà du symbole de la résistance gauloise, cet événement est décisif dans la compétition entre le général romain et Vercingétorix, compétition qui se poursuivra tout au long de l'année 52 avant J.-C. jusqu'à Alésia. Le siège et la prise de Bourges par les Romains se produisent à la suite de l'incendie des villes bituriges demandé par Vercingétorix et le refus des habitants d'Avaricum de brûler la capitale. En regard des faits historiques, dont la narration laisse de nombreuses ambiguïtés, cet article tente de faire le point sur l'état des fortifications gauloises à Avaricum au moment de l'attaque des troupes romaines. Il tente de proposer une restitution du rempart en s'appuyant d'abord sur les éléments techniques donnés par César : description du *murus gallicus* et de ses aménagements au cours du siège, mesures de la rampe d'assaut, présence de tours et de l'armement classique de siège. Ces éléments descriptifs sont ensuite mis en relation avec les vestiges archéologiques de La Tène finale connus à Bourges et surtout avec les caractéristiques connues dans les fortifications bituriges qui existaient dans la cité à l'époque du siège de la capitale.

Abstract : *The siege of Avaricum is one of the iconic events during the Gallic war, known – as is the case with other battles – from Caesar's description in Book VII of his account. Beyond its significance for Gallic resistance, this event was critical in the development of the competition between the Roman commander and Vercingetorix, a competition which was to continue through 52 BC until Alesia. The siege and capture of Bourges by the Romans followed the torching of the settlements of the Bituriges ordered by Vercingetorix, and the refusal of the inhabitants of Avaricum to burn their capital. With regard to the historical account, which is permeated with several ambiguities, this article reassesses the likely condition of the Gallic defences of Avaricum as they came under siege. A reconstruction of the defences is proposed initially on the basis of the technical elements provided by Caesar's text: the description of the *murus gallicus* and of its modifications during the course of the siege, the dimensions given for the assault ramp, and the presence of assault towers and classic siege equipment. These descriptions are then considered alongside the Late la Tène archaeological evidence from Bourges, and more particularly with the characteristics of the other fortifications of the Bituriges broadly contemporary with the siege of the capital.*

* Maître de conférences à l'Université de Bordeaux 3, UMR 5607-Ausonius, associée à l'UMR 8546-AOROC.

** Professeur à l'Université d'Édimbourg, Écosse, associé à l'UMR 8546-AOROC.

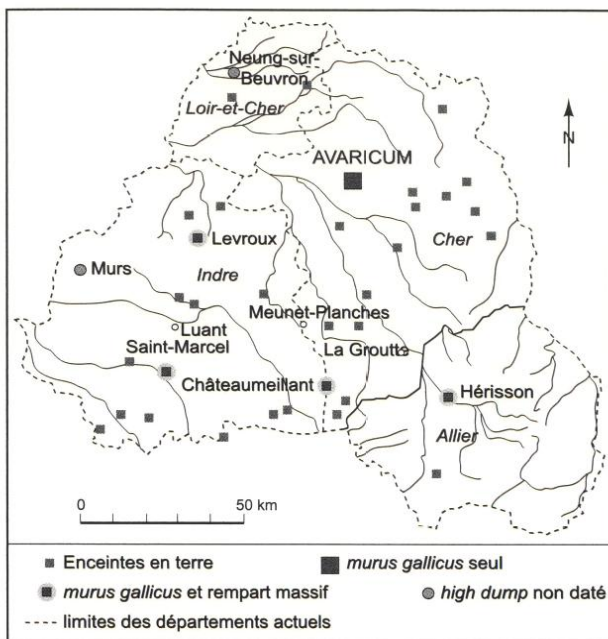


Fig. 1 : La cité des Bituriges et les fortifications gauloises identifiées : *murus gallicus* et remparts massifs (cartographie S. Krausz).

Le siège d'*Avaricum* a fait couler beaucoup d'encre, car cet événement fait partie des grandes manœuvres militaires dont les Romains se sont fait une spécialité, comme à Numance en 133 ou à Alésia en 52 avant J.-C. L'histoire de ces sièges est emblématique de la révolte et de la résistance des peuples conquis, qui, malgré leur ingéniosité, seront très souvent les victimes du génie militaire des Romains ; une armée implacable, d'une puissance technologique supérieure inspirée de la poliorcétique grecque. Au-delà du fait militaire et de sa symbolique au sein du mythe national, le siège d'*Avaricum* marque un tournant décisif dans la guerre, le début d'une compétition entre Vercingétorix et César, qui se terminera quelques mois plus tard lors du siège de la capitale des Mandubiens. Le siège d'*Avaricum* n'est connu qu'à travers le texte de César, développé dans une vingtaine de chapitres du livre VII de la *Guerre des Gaules* (BG 14 à 29). La description est méthodique, depuis les motivations du général jusqu'aux détails techniques des choix stratégiques, sans oublier les divers aléas de la météorologie et du moral des troupes. Après avoir soumis les Bituriges à *Noviodunum* (Neung-sur-Beuvron), César décide de marcher sur *Avaricum* car il pense que la prise de la ville « *la plus forte et la plus grande du territoire des Bituriges* » lui assurera le contrôle de ce peuple (BG VII, 13 et 14). Dans le même temps, et suite à la série de défaites essuyées par les Gaulois à *Vellaudunum*, *Cenabum* puis *Noviodunum*, Vercingétorix cherche à compromettre l'approvisionnement des troupes de César et recommande aux Bituriges de brûler leurs villes. Les Gaulois, probablement inquiétés par ces défaites, s'exécutent et incendient plus de vingt villes

en un seul jour (BG VII, 15 : « *amplius XX urbes biturigum incenduntur* »). César installe son camp devant Bourges, au côté sud-est, là où il remarque que les marais et les cours d'eau laissent un étroit passage. Il commence alors le siège, en mentionnant que la circonvallation n'est pas envisageable à cause de la configuration du terrain (marais et cours d'eau). Il construira donc une rampe d'assaut (*agger*), sans indiquer son emplacement exact, pour atteindre le *murus gallicus* qu'il décrit avec force détails (BG VII, 23). À la mi-avril, après 25 jours de travaux ininterrompus, de jour comme de nuit et sous une pluie battante, malgré le travail de sape des Gaulois et le renforcement de leur rempart, César prend *Avaricum* et massacre la population.

L'archéologie ne restitue jusqu'à présent rien de cet événement. On pourrait même dire que l'*oppidum* de Bourges a étrangement livré plutôt moins de vestiges qu'un autre. D'après César, *Avaricum* est un *oppidum* important, une ville (*urbs*), avec son rempart, ses portes, ses rues, places et même un *forum* (BG VII, 28). Malgré une description qui n'évoque en rien une simple bourgade, César aurait-il exagéré l'importance de cet *oppidum* en le rangeant au rang des *urbs* conquises, mettant ainsi sa personne en valeur (Buchenschutz, Ralston 1986 : 386) ? Les raisons de la rareté des vestiges du I^{er} siècle avant J.-C. à Bourges ne sont pas encore totalement élucidées. La destruction de cette occupation par les constructions postérieures depuis l'époque gallo-romaine peut être évoquée. Mais on n'explique pas dans ce cas la bonne conservation par endroits des vestiges du site princier du V^e siècle avant J.-C. (Augier, Buchenschutz et Ralston 2007), quelquefois piégés à l'intérieur des fondations romaines massives. Ce phénomène gagnerait à être étudié en détail sur le promontoire car c'est probablement bien la conservation différentielle qui est en cause à Bourges. On peut supposer que les occupations du Hallstatt D et de La Tène A, plus profondément implantées dans le substrat, ont été mieux protégées des destructions occasionnées par les aménagements postérieurs. Il est probable que les occupations de la fin de La Tène consistaient en bâtiments peu ancrés dans le sol. Les niveaux de La Tène finale, quant à eux, ont dû disparaître lors des forts remaniements commencés dès la période augustéenne. Cette destruction peut être envisagée comme l'anéantissement délibéré de la structure urbaine gauloise, comme si on rayait la ville laténienne de la surface du sol, remparts et travaux du siège de César compris, pour permettre l'expansion physique de la nouvelle ville romaine. Cet acte technique (et symbolique ?) n'implique pas nécessairement l'éradication en profondeur de vestiges plus anciens et pourrait ainsi expliquer une meilleure représentation de ceux-ci au détriment des autres.

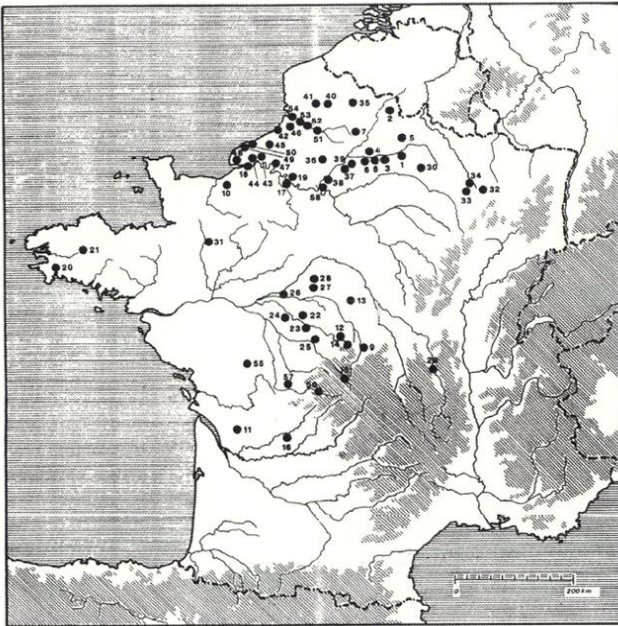


Fig. 2 : Les deux groupes de remparts massifs en Gaule (d'après Ralston 1992 : 114, fig. 55).

Notre propos ne vise ni à refaire l'histoire du siège d'*Avaricum*, ni à en faire une description chirurgicale. Ce qui nous intéresse plutôt, c'est d'utiliser le texte de César pour comprendre, si cela est encore possible, comment l'*oppidum* se présentait dans sa topographie et restituer le type de rempart que le général romain a trouvé face à lui. L'étude de la stratégie de César à *Avaricum*, des techniques qu'il utilise et des mesures qu'il fournit, ajoutée à la connaissance que nous avons des autres sites bituriges, permet d'imaginer la morphologie des fortifications gauloises. Nous essaierons également de réfléchir sur les machines de siège qui ont depuis longtemps attiré l'attention, surtout l'*agger* et les tours mobiles, dont les dimensions peuvent être mises en relation directe avec celles de la fortification biturige contre laquelle elles ont été construites (Rice-Holmes 1899 : 594-601). Cette méthode régressive, associée à la connaissance que nous avons des différents modèles de remparts du centre de la France, devrait permettre de proposer une série d'hypothèses sur l'aspect du rempart gaulois, mais aussi sur ses portes et sur l'organisation interne de l'*oppidum*.

Cette étude s'inscrit à la suite d'un article sur l'architecture et la chronologie des remparts celtiques du Berry et du Limousin (Buchenschutz, Krausz, Ralston sous presse) dans lequel nous avons réaffirmé qu'il existait dans le centre de la France deux grands types de remparts vers la fin de l'époque gauloise : les *muri gallici* et les remparts massifs (Fig. 1). Les premiers sont construits dans plusieurs cas bien avant la guerre des Gaules, dans les années 100 avant J.-C., peut-être dès 120. Ils correspondent à une mode passagère qui se répand dans une bonne partie de

l'Europe occidentale, cristallisant le prestige des villes nouvelles. Ils équipent cependant différents types de sites : des capitales de cité, de grands et petits *oppida*, des résidences aristocratiques. Les seconds sont moins bien connus et se répartissent toujours en deux groupes distincts en Gaule (Fig. 2) : le premier au nord de la Seine rassemble les remparts à talus simple ou (rarement) double. Ils ont été répertoriés en premier lieu par R. E. M. Wheeler et K. M. Richardson (1957) et dénommés « type Fécamp » ; le second groupe est bien circonscrit dans le centre de la France. Un seul exemplaire est bien daté pour le moment à Châteaumeillant. Dans le Berry, les remparts massifs sont systématiquement présents sur les *oppida* dont les surfaces sont supérieures à 20 ha. Malheureusement, dans le cas de Bourges, les données archéologiques directes nécessaires pour déterminer la présence d'une fortification de ce type font défaut. Sur chacun des grands sites bituriges identifiés, les remparts massifs recouvrent un *mur gallicus* antérieur : à Levroux, Saint-Marcel et Châteaumeillant. À ces trois *oppida*, on pourrait ajouter d'autres exemples comme Murs (Indre) et Neung-sur-Beuvron (*Noviodunum*, Loir-et-Cher) qui possèdent chacun un énorme rempart massif, mais comme ils n'ont pas été fouillés, on ne sait pas s'ils recouvrent un *mur gallicus*. À Châteaumeillant, la fouille en 2002 d'un fossé de 45 m de large, à l'avant du talus massif, désigne une fortification résolument défensive dont la hauteur totale atteignait 17 m du fond du fossé au sommet du talus. L'énorme rempart de terre, protégé par une large douve en eau, répond probablement à la menace de la poliorcétique romaine, empêchant l'accès au rempart, le terrassement et l'approche de tours mobiles (Krausz 2007 a).

1. AVARICUM : UN OPPIDUM SUR LE PROMONTOIRE DE BOURGES

En comparaison de l'importante étendue qu'occupent la résidence princière de Bourges et ses faubourgs entre les VI^e et V^e siècles avant J.-C. (Augier, Buchenschutz, Ralston 2007), les vestiges de l'occupation de la fin de La Tène sont ténus et rares. Un plan publié récemment par J. Troadec montre un petit nombre de points de découverte correspondant à cette période, ainsi qu'une forte dispersion (Troadec, 2006 : 132, fig. 1) (Fig. 3). Les niveaux correspondant aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. ne concernent toutefois que le sommet du promontoire et débordent peu sur les pentes pour s'étendre sur une surface approchant les 70 ha. L'occupation délaisse naturellement les zones marécageuses qui encadrent l'éperon de tous côtés, mais qui sont plus étendues au nord (zone du Marais de Bourges) et à l'ouest, limitrophes du cours de l'Auron.

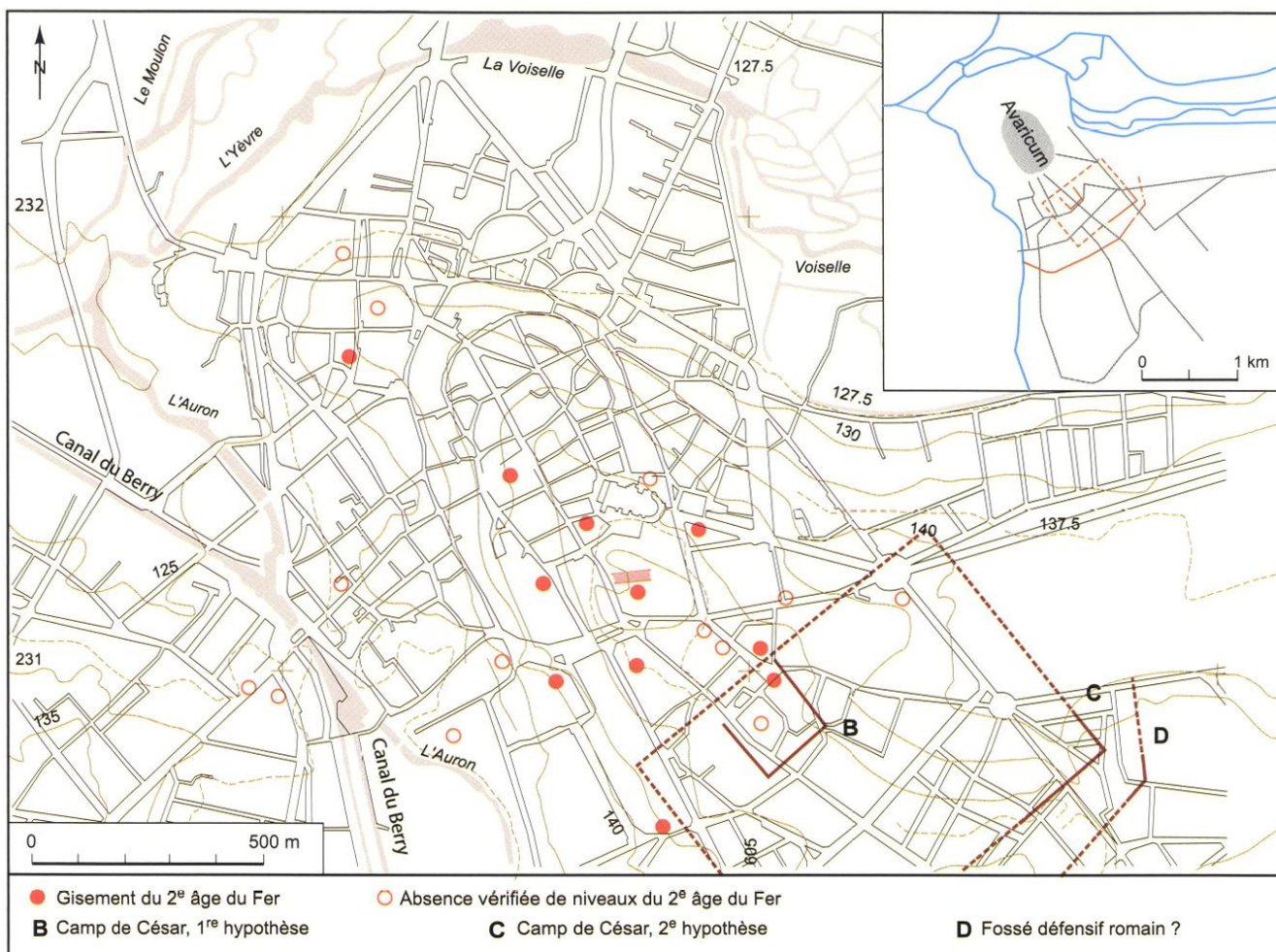


Fig. 3 : Vestiges laténiens découverts à Bourges et emplacement supposé du camp de César (d'après Troadec 2006 : 132, fig. 1).

Le promontoire ménage une plate-forme sommitale horizontale ou en légère pente vers le nord-ouest, dont la superficie atteint environ 40 ha (800 m de longueur pour 500 m de largeur). Les données archéologiques étant très lacunaires dans cette zone urbanisée, il n'est pas possible de dire aujourd'hui si la fortification gauloise couronnait le sommet du promontoire ou si elle englobait une partie des pentes, profitant des marais et cours d'eau pour éviter la construction de fossés. On peut comparer cette situation à celle du *murus* limitrophe du Doubs à Besançon (Fichtl 2007) ; à Bourges, l'alignement du mur gaulois a pu s'approcher des cours des rivières Yèvre et Auron, et n'était donc pas nécessairement proche du sommet de la colline. Les rares vestiges du deuxième âge du Fer découverts sur les pentes, notamment du côté ouest, sont trop mal datés pour affirmer que l'habitat fortifié s'étendait dans cette partie de Bourges au moment de la guerre ; en tout cas, la possibilité d'un habitat externe ne peut pas être exclue aujourd'hui. De ce côté, un fossé découvert dans les années 1960, rue Henri Ducrot et avenue du 95^e de ligne, pourrait être antérieur à l'époque gallo-romaine¹. Il s'agit d'un

fossé à profil en V, profond de 5 à 6 m. Si cette structure est contemporaine d'une enceinte de La Tène D, elle pourrait limiter l'extension de l'*oppidum* à l'ouest. Cela reste une hypothèse tout à fait acceptable dans la mesure où l'on ne connaît pas de fortifications gallo-romaines à cet endroit, ce qui pourrait bien révéler une origine plus ancienne pour ce fossé.

2. LE SIÈGE : CHOIX D'UNE STRATÉGIE ET LOCALISATION DU CAMP DE CÉSAR

Pour prendre *Avaricum*, César indique qu'il aurait préféré installer une circonvallation (*BG VII, 17 circumvallare*), mais il explique que la nature du terrain ne permettait pas de l'envisager. Nous savons que César n'a utilisé la circonvallation que dans la moitié de ses sièges, nous ne sommes donc pas totalement convaincus par l'exposé de son raisonnement et les arguments qu'il évoque. Depuis le début de la

1. *Bulletin de la Société des antiquaires du Centre* 1963, cité par Troadec 2006 : 124 : fig. 1 n°25.

guerre, il a déjà employé cette tactique lors du siège de l'*oppidum* des Atuatuques qu'il entoure d'un vaste retranchement « *circuitu XV milium* »² (BG II, 29 et 30). La circonvallation est probablement la manœuvre la plus rentable parce qu'elle est plus économique en temps, en moyens matériels et humains qu'un terrassement qui nécessite des engins accessoires normalement construits sur place. De plus, elle permet le blocus plutôt que l'assaut. Dans l'impossibilité, nous dit-il, d'installer un retranchement semblable à celui de 57 avant J.-C., César se rabat donc sur l'édification d'un *agger*. Il présente cette option comme un second choix car elle implique des travaux pénibles, la construction de tours d'assaut, des pertes humaines pendant le terrassement car la manœuvre est forcément proche du rempart ; tout cela sur fond de météorologie défavorable, avec des pluies continues.

Dans ce texte, les motivations de César ne paraissent toutefois pas très claires. En effet, dans le monde antique (Gilliver 1999 ; Campbell 2005 a et b), on préfère l'attaque rapide et violente, sinon la circonvallation pour empêcher les sorties et les entrées des ennemis, ce mode d'attaque s'accompagnant des armes classiques de siège, machines de guerre et, dans certains cas, rampes d'assaut. À Bourges, César semble avoir choisi dès son arrivée sur les lieux l'option de longue durée mais sans circonvallation et avec apparemment l'établissement d'un seul camp sur l'accès le plus facile. La présence de Vercingétorix dans les alentours ne semble pas affecter les plans de César, pas plus que l'arrivée de 10 000 hommes de l'armée gauloise dans l'*oppidum* (BG VII, 21) à un moment où le siège est déjà bien avancé. On peut s'interroger sur la viabilité des stratégies mises en œuvre des deux côtés, car celles-ci défont la logique : les 10 000 hommes envoyés par Vercingétorix auraient sans doute été plus efficaces à l'extérieur en harcelant les Romains et en les empêchant d'avancer leurs constructions, plutôt que de s'ajouter aux habitants d'Avaricum, accentuant ainsi les problèmes de ravitaillement, pour une durée indéterminée. Ces incohérences laissent supposer que pour les deux côtés, c'était bien le sort d'Avaricum qui était au centre des préoccupations et non la soumission des Bituriges, comme annoncé au VII, 13. En effet, si 10 000 hommes ont pu entrer sans problèmes particuliers, 10 000 ont pu sortir de la même manière. Ceci laisse penser que c'est bien la ville que César convoitait, son objectif n'étant pas au départ le massacre des habitants. Dès le début de la construction de l'*agger*, il nous laisse penser qu'il est sur le point de renoncer à la poursuite du siège. L'armée n'a rien à manger car les Boïens et les Eduens, qu'il harcèle pour son

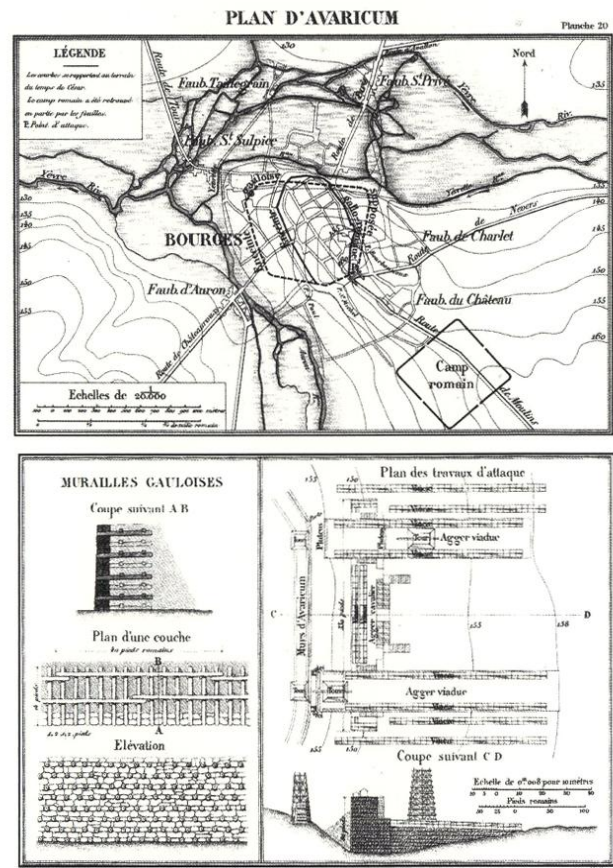


Fig. 4 : Les plans de Napoléon III pour le siège d'Avaricum (1865 pl. 20).

ravitaillement, mettent de la mauvaise volonté pour fournir ses troupes (BG VII, 17). On est à la fin de l'hiver et les stocks de nourriture et de fourrage sont probablement épuisés. Le général craint que le moral des troupes ne soit au plus bas, mais il n'en est rien : les légionnaires sont galvanisés par les affronts des Gaulois et par le massacre des citoyens romains de *Cenabum*. Ce serait un déshonneur de renoncer (VII, 27). Ce passage montre probablement que la partie ne semblait pas gagnée d'avance pour César. La stratégie qu'il met en place avec la construction d'un *agger* et les conditions générales ne lui semblaient pas tout à fait favorables ou conformes à ce qu'il pouvait espérer pour une prise rapide. Par une pirouette littéraire, il renvoie au courage de ses légions affamées mais prêtes à tout pour défendre leur honneur, dans des conditions qu'il présente à la limite du possible. Il omet toutefois de dire que la pluie est à son avantage, car les défenseurs d'Avaricum ne peuvent pas se servir du feu.

Depuis les travaux de Napoléon III, les ouvrages du siège sont placés par tous les chercheurs au sud-est du promontoire, là où César décrit un étroit passage où il campe (BG VII, 17 ; Napoléon III 1865) (Fig. 4). Cet endroit correspond actuellement à l'esplanade constituée par le triangle formé par les rues de Séraucourt et Jean Baffier (Fig. 5). Malheureusement,

2. Ces chiffres paraissent énormes : sont-ils exagérés ?

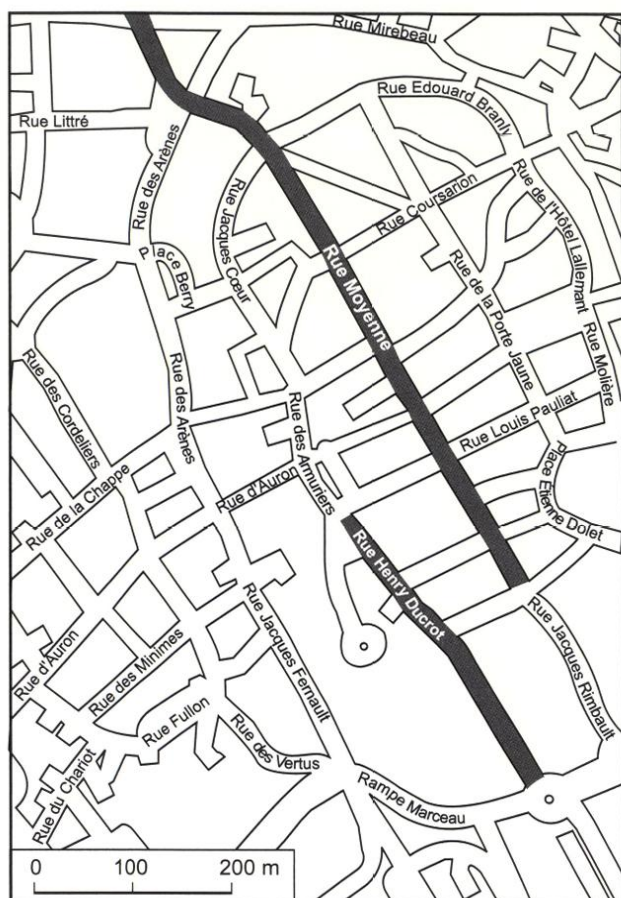


Fig. 5 : Plan actuel du promontoire de Bourges et de ses abords (extrait de Google Maps).

la topographie originelle de la partie méridionale du promontoire ne peut être restituée à cause des réaménagements successifs qui ont affecté ce secteur à l'époque moderne, notamment depuis le XVII^e siècle. De nombreuses découvertes, notamment des séries de fossés toujours visibles au XIX^e siècle, permettraient d'accréditer l'hypothèse de la localisation du camp de César à cet endroit, à environ 300 m du haut de la rue Moyenne, vers le sud-est (Troadek 2006 : 125 ; fig. 2 p. 132). La rue Moyenne constitue l'axe principal du centre-ville et la prolongation de la rue Jean Baffier. S'il est à peu près certain que le camp romain se trouvait au sud-est, à proximité de l'étroit passage qu'il mentionne, César ne dit pas si l'*agger* occupait le même secteur. Si l'on regarde d'autres exemples d'*agger*, on observe qu'ils ne sont pas obligatoirement en relation étroite avec un camp, comme à Massada (Yadin 1966). La localisation de l'*agger* est stratégiquement prépondérante, et il est essentiel de disposer d'un grand espace devant le dispositif pour manœuvrer les troupes et les engins.

C'est pourtant l'idée de la localisation de l'*agger* face au camp de César qui a toujours été privilégiée depuis le XIX^e siècle (voir par exemple le plan de Napoléon III ; Rice-Holmes 1899 ; Wimmel 1974 ; Troadek 2006 : 124). Si César établit son camp à cet

endroit, c'est parce que le lieu est stable, qu'il domine la zone marécageuse et qu'il est suffisamment plat pour installer les cantonnements des troupes, mais aussi parce que là, le camp bloque à cet endroit la voie d'accès la plus aisée dans le cas où l'armée de Vercingétorix approcherait. De cet emplacement, situé au sud-est de l'*oppidum*, les Romains pouvaient aussi surveiller une porte qui perçait très probablement le sud de l'enceinte. Cette porte devait se situer dans l'axe de la route de Dun (aujourd'hui rue Jean Baffier) et ouvrait sur la voie centrale qui pénétrait dans *Avaricum* et se dirigeait vers le nord. Ce fait peut être confirmé par les nombreuses découvertes le long de la route de Dun, attribuées aux deux âges du Fer (Pescher 2008).

Malgré le fait que les voiries soient mal connues dans les *oppida*, les exemples de voies axiales sont nombreux comme au Titelberg, à Bibracte ou à Châteaumeillant (Krausz 2007 a). Elles structurent l'aménagement interne de l'*oppidum* et partagent souvent la surface en deux parties presque égales qui sont probablement divisées en îlots d'habitat. À *Avaricum*, cette hypothèse est confortée par des observations archéologiques réalisées lors de plusieurs opérations préventives dans le secteur de l'actuelle rue Moyenne (Troadek 1996 : carte 4). Sous la rue actuelle, une voirie antique existe, avec par endroits des stèles funéraires en remploi (Ruffier, Philippe, Joyeux 1996 : 5). Son tracé est parfois légèrement différent de celui de la rue Moyenne. D'après les observations archéologiques réalisées en plusieurs points, cette voirie antique ne recouvre pas des niveaux d'habitat antérieurs (O. Ruffier, comm. pers.). Il semblerait donc que cette rue, la voie principale nord-sud d'*Avaricum*, était déjà une rue avant l'époque gallo-romaine. Certains auteurs ont envisagé une puissante porte rentrante à cet endroit (Wimmel 1974 : fig.14) mais il n'y a pas d'argument archéologique pour le confirmer. En tout cas, bien qu'ailleurs les portes d'*oppida* aient souvent été des lieux privilégiés pour le combat, César n'a manifestement pas choisi de l'attaquer.

3. LE FOSSÉ DU HAUT DE LA RUE MOYENNE : VESTIGE D'UN TALUS MASSIF DEVANT AVARICUM ?

La porte devant laquelle le camp est installé est peut-être la porte principale de la ville. Une autre découverte archéologique datée de 1987 vient conforter cette hypothèse. Lors des fouilles préventives réalisées en haut de la rue Moyenne par J. Troadek, un énorme fossé a été mis au jour. Il mesure 25 m à l'ouverture et au moins 10 m de profondeur (Fig. 6). Son profil est en V et le fond n'a pas été atteint (Troadek 1987). La paroi interne montre un épaulement



Fig. 6 : Fossé du haut de la rue Moyenne à Bourges lors des travaux d'aménagement de 1987 (cliché J. Troadec, Service archéologique de Bourges Plus).

sous le bord, sorte de ressaut sur lequel des trous de poteau ont été observés (palissade ou traces d'habitat ?). Du mobilier céramique de l'époque augustéenne a été récolté sur cet épaulement. Si ces céramiques sont en place, elles peuvent correspondre au comblement des niveaux supérieurs ; dans ce cas, cette structure a de bonnes chances d'avoir été creusée au cours du I^{er} siècle avant J.-C. Une autre observation vient soutenir cette datation : le creusement du fossé a recoupé une fosse datée de la fin du II^e siècle avant J.-C. (Troadec 2006 : 120). Le fossé du haut de la rue Moyenne est donc calé entre le II^e siècle avant J.-C. et l'époque augustéenne, avec de bonnes chances d'être contemporain du siège.

Cet énorme fossé offre toutes les caractéristiques d'une structure défensive, large et profonde à la fois (Ralston 2006 : 66). Étant donnée sa situation, même si aujourd'hui sa datation n'est pas absolument certaine, il semble bien qu'il s'agisse du fossé défensif qui se trouvait à l'extrémité de la voie centrale d'*Avaricum* ; il protégeait très probablement une porte et précédait un rempart. La question est de savoir quel type de rempart. On peut noter qu'il semble manquer le fond plat caractéristique de la plupart des « *high dumps* » (Avery 1993) français de la série Fécamp. L'ampleur de cette structure permet de la rapprocher des fossés des enceintes à talus massif, comme celle de Châteaumeillant située à 60 km au sud d'*Avaricum*. Le fossé de Châteaumeillant précède un rempart de barrage, courbe et long de 561 m (Krausz 2007 a). Il mesure 45 m de large pour 3 m de profondeur, son profil est à fond plat. La morphologie et les dimensions du fossé de la rue Moyenne sont différentes, mais on remarque une analogie frappante : le cubage extrait des deux structures, calculé au mètre linéaire, est presque identique : 125 m³ par mètre linéaire à *Avaricum*³ et 135 m³ par mètre à Châteaumeillant (Fig. 7). R. E. M. Wheeler mettait les larges fossés à fond plat en relation avec la série dite « belge » des remparts de type Fécamp, mais on connaît ailleurs des cas de rempart massif précédé d'un fossé en V, au Vieux Reims à Variscourt (Aisne) par exemple. Il fait

3. Cette estimation est calculée au minimum car le fond du fossé de la rue Moyenne n'a pas été atteint ; le calcul prend en compte 10 m de profondeur.

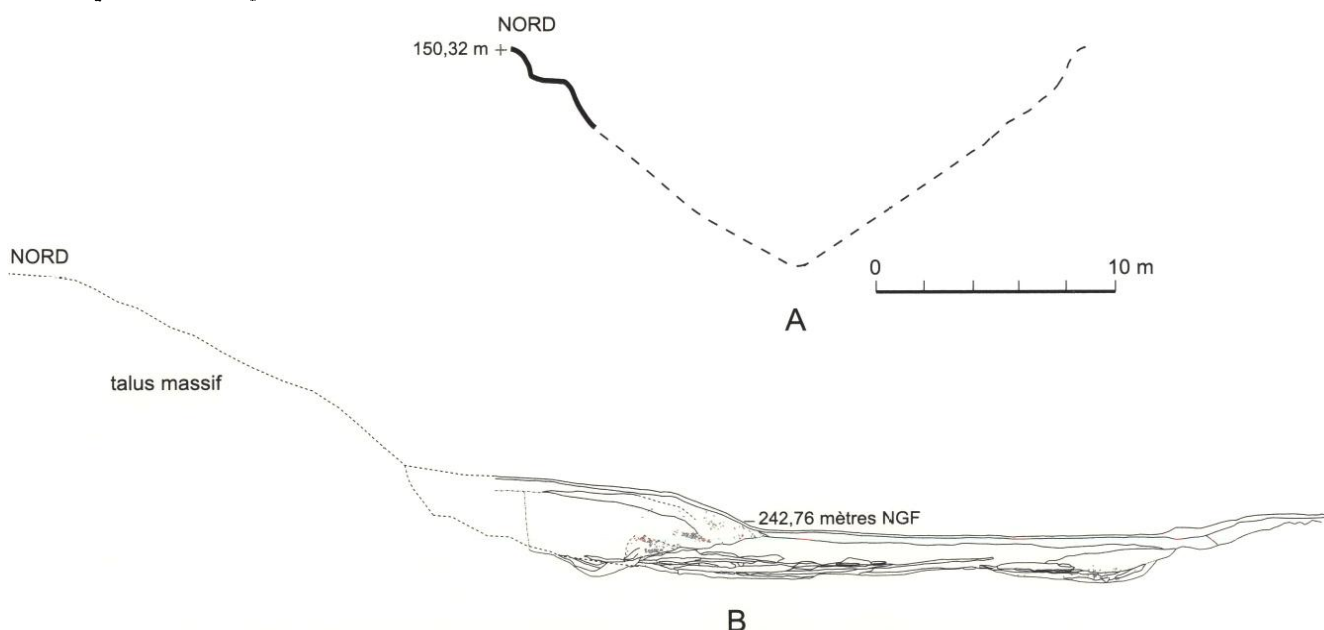


Fig. 7 : Comparaison des fossés défensifs de Bourges et de Châteaumeillant.
 A : Profil restitué du fossé du haut de la rue Moyenne à Bourges ; en trait plein, le profil relevé en 1987 (d'après Troadec 1987, fig. C) ; en pointillé, le versant sud restitué (restitution graphique S. Krausz).
 B : Coupe du fossé de l'*oppidum* de Châteaumeillant (fouille S. Krausz 2002).

peu de doute que le fossé de la rue Moyenne fonctionne avec un rempart massif, car l'énorme cubage extrait d'un tel fossé (des milliers de m³) ne peut pas être transporté très loin. Cette extraction a dû servir à construire un talus de calcaire.

La topographie n'étant pas bien connue au sud du promontoire, il n'est pas possible d'estimer la longueur du rempart massif qui serait ici fondamentalement un rempart de barrage. Cette affirmation est confortée par le fait qu'ailleurs en France centrale, les remparts massifs sont généralement des remparts de barrage et probablement d'urgence (Krausz 2007 a et b), essentiellement parce que leur mise en œuvre colossale ne permet pas d'envisager le contour dans un court laps de temps. À *Avaricum*, la construction d'un rempart de barrage pouvait se justifier à cet endroit : le côté méridional du promontoire est probablement l'entrée principale, mais aussi le point le plus vulnérable de par sa position topographique (au-dessus des marais, un accès aisé par le sud-est). Ce rempart massif a donc protégé le côté le plus exposé de l'*oppidum*, comme il l'a fait à Châteaumeillant. La question est de savoir quand ce rempart massif a été construit : au cours du I^{er} siècle, à un moment où la menace romaine se faisait pressante ? Peut-être était-il en cours de construction au moment du siège ? Si un tel rempart massif a existé à travers la rue qui va devenir le *cardo maximus* de la ville romaine, il n'a pas laissé de vestige dans la topographie actuelle des lieux. Il est possible, en revanche, qu'une étude plus poussée du comblement du fossé du haut de la rue Moyenne puisse éclairer l'histoire des déplacements de ces énormes quantités de matériaux dans les environs. Si ce fossé a été comblé par des sédiments déversés éventuellement d'un rempart massif du type « *high dump* » (Avery 1993), elles ont dû arriver du nord ; si, en revanche, le fossé avait été comblé par les Romains pour installer leur *agger*, le fossé aurait dû être rebouché depuis le sud. La question à laquelle nous ne pouvons pas répondre, en l'absence de données archéologiques, est celle de la position exacte de ce rempart : surmontant et noyant le *murus gallicus* comme à Levroux, Châteaumeillant ou *Argentomagus* ou bien devant lui, formant une ligne double de défenses. L'existence d'un rempart double ne peut être totalement exclue. César mentionne en effet ce type d'enceinte sur l'*oppidum* des Atuatucques (*BG* II, 29) où un double mur défendait une entrée couronnée de grosses pierres et poutres taillées en pointe. L'histoire ne dit pas si cette porte défensive a été spécialement aménagée dans la crainte d'un siège.

Dans ces conditions, si on admet de façon provisoire que l'entrée sud-est de l'*oppidum* de Bourges est protégée par un rempart massif précédé d'un énorme fossé, il devient alors tout à fait improbable que César ait pu installer sa rampe d'assaut à cet endroit. En

effet, le terrassement aménagé par le général mesure 300 pieds de large et 80 pieds de haut, soit 24 m de hauteur sur 100 m de large (*BG* VII, 14). La hauteur de l'*agger* paraît énorme, mais si César n'a pas exagéré, la question est de savoir quelle construction faisait 24 m en face pour justifier cette hauteur. Si le rempart massif mesure autour de 15 m de haut comme à Châteaumeillant et qu'on ajoute les 10 m de hauteur du fossé de la rue Moyenne, on obtient 25 m. Mais ceci implique que César comble l'énorme fossé, ce qu'il ne dit pas. Nous avons vu plus haut que chaque mètre du fossé nécessiterait de trouver 125 m³ de matériaux divers, sans compter le temps indispensable au tassement avant de faire circuler une machine au-dessus. La question est d'autant plus complexe qu'on ne connaît pas précisément la topographie ancienne dans le secteur de l'actuelle place du 8 mai 1945. Les rampes d'assaut servaient bien sûr en partie à régulariser le terrain et celle construite à *Avaricum* a pu remplir cet objectif. Mais pour expliquer les chiffres avancés par César, tous les auteurs placent leurs maquettes et reconstitutions du siège depuis le XIX^e siècle sur le côté sud-est. On remarque que toutes les restitutions imaginent une dépression - une sorte de vallon - devant le *murus gallicus* (voir par exemple Wimmel 1974 et plus récemment Campbell 2005 a : pl. B). À notre connaissance, même si nous pouvons admettre avec J. Troadec (2006 : 123) que pendant l'Antiquité le relief était plus accidenté, il n'y a pas d'indication, ni archéologique ni géomorphologique, d'une telle dépression dans la topographie ancienne de ce secteur. De plus, l'énorme fossé découvert en 1987 pouvait être plein d'eau au moment du siège. Cette éventualité dépend toutefois du type de substrat, qui peut être plus ou moins perméable. Cependant, César écrit qu'il pleuvait continuellement pendant le siège, ce qui ne pouvait que rendre le comblement de ce fossé particulièrement compliqué. En effet, étant donnée la présence des terres argileuses dans le secteur, la pluie aurait considérablement gêné toutes les tentatives de terrassement, y compris celui de l'*agger*, quel que soit l'endroit choisi pour le construire. Les informations que nous tenons de César ne permettent pas d'envisager que le siège avait eu lieu devant ce fossé sur le côté sud-est : on apprend que les Romains creusent des galeries pour atteindre le rempart (*BG* VII, 22), les Gaulois les attaquent pendant qu'ils sapent. Le creusement de mines ou sapes est une technique de siège tout à fait habituelle, décrite par Apollodore de Damas (*Poliorcétiques* II, 1 et 2) : les soldats sapent le rempart sur la moitié de son épaisseur pour le faire s'effondrer, ils sont protégés par des tortues ou mantelets pendant ces opérations. La présence du fossé de la rue Moyenne interdit l'emploi de cette technique, qui est de toutes façons totalement vaine sur le talus massif. Celui-ci ne peut

pas s'effondrer même si on tente de le saper sur la moitié de sa largeur⁴. Autre argument, César indique que les Gaulois augmentent la hauteur de leurs tours au fur et à mesure qu'il monte l'*agger* (*BG VII*, 22) puis relie ces tours par un plancher couvert de peaux. On peine à imaginer ce montage au-dessus d'un rempart de terre déjà très haut. La morphologie du talus massif implique que la façade extérieure du rempart est inclinée. Le glacis est obligatoirement oblique, sinon le rempart ne peut pas tenir, contrairement à un mur en pierre ou au *murus gallicus* dont le parement est vertical ou avec un léger fruit. Devant un talus incliné, la stratégie de l'*agger* est inopérante car la rampe doit se trouver au plus près du rempart pour manœuvrer les tours et le pont volant. Au moment de l'assaut, la partie supérieure de l'*agger* doit en effet être très proche du rempart pour avancer les tours mobiles le plus près possible du mur. À noter que dans le cas de l'attaque contre *Noviodunum* des Suesiones (*II*, 12), très probablement un rempart de type Fécamp, César nous raconte le comblement du fossé et l'utilisation des tours mobiles, mais cependant ne mentionne pas la construction d'un *agger* dans ce cas.

L'étape suivante de la manœuvre classique consiste à abaisser un pont-volant pour atteindre le sommet du rempart, dont la longueur doit se situer aux alentours de 5 à 6 m, 20 pieds selon Apollodore (*Pol.* VII, 2). Pour ne pas basculer, le point de départ du pont-volant ne doit pas être trop haut sur la tour et se situer à l'un des étages supérieurs. L'inclinaison du talus massif rend impossible l'utilisation des deux tours dont César nous assure pourtant la construction et l'utilisation pendant le siège (*BG VII*, 17 et 27). On peut enfin évoquer la célèbre description du *murus gallicus* (*BG VII*, 23), qui semble arriver au point culminant du texte, pour argumenter d'une difficulté supplémentaire à surmonter pour les Romains. Alors que doit-on comprendre : si César a devant lui un rempart massif et un grand fossé, pourquoi se lance-t-il à ce point de la narration dans la description du *murus gallicus* ? Le rapport semble ici totalement en décalage, et on a même évoqué la possibilité que César traitait des *muri gallici* au sens large, ne désignant pas celui d'*Avaricum* en particulier au VII, 23. D'ailleurs il dit « *Muri autem omnes gallici* », tous les murs gaulois, et non *muri Avarici*. Ce passage n'est pas en décalage avec les faits si César a bien attaqué un *murus gallicus*. Il l'est si l'attaque portait sur la porte sud-est d'*Avaricum*, équipée d'un rempart massif et d'un très grand fossé. Si cette hypothèse est acceptable, elle impliquerait que la porte sud-est était renfor-

cée par un talus massif, recouvrant ou doublant un *murus gallicus* à l'avant. C'est toutefois devant cette porte défensive que César a établi son camp, ce qui rendait sa surveillance aisée et permettait le déploiement des troupes dans un espace assez vaste (esplanade actuelle, rue de Séraucourt et ancienne route de Dun). La construction de l'*agger* et des tours mobiles aurait été inopérante à cet endroit, César a nécessairement installé le terrassement dans un autre lieu, là où il pouvait manœuvrer ses machines aisément.

En suivant cette hypothèse, nous pouvons imaginer que les travaux de César ont été placés ailleurs, en face du *murus* d'*Avaricum*, là où il y avait de la place pour assembler les matériaux et faire manœuvrer son armée. À l'endroit choisi, les pentes et la position du *murus* devait rendre possible la construction de l'*agger* décrit par César, haut de 24 m. La zone marécageuse limitrophe de l'Yèvre et de ses affluents semble peu probable, étant données les difficultés pour acheminer les quantités des matériaux nécessaires pour construire l'*agger*, manœuvrer les tours et l'armée. En dépit de la proximité de la vallée de l'Auron, nous avons choisi de développer l'hypothèse selon laquelle le choix de César se serait porté sur ce côté, c'est-à-dire à l'ouest⁵. Mais c'est aussi peut-être l'emplacement le plus facile à saisir dans la topographie actuelle de la ville.

Le côté est du centre-ville actuel est aussi une possibilité qui mériterait d'être étudiée en détail : le dénivelé est important, notamment aux alentours de la rue Bourbonnoux. Mais la topographie ancienne y est plus difficile à restituer et il y a aucune indication tangible de l'emplacement du *murus gallicus* (on a toutefois une fouille près de la Cathédrale, et celle d'une cave de l'hôtel de l'évêque en 1821). Cet endroit offrait probablement suffisamment de place pour faire manœuvrer l'armée, dans les alentours du cours Anatole France. Si les Romains se trouvaient là, l'autre avantage stratégique est qu'ils pouvaient bloquer toute communication entre Vercingétorix, l'armée et la ville ; et ils se trouvaient du bon côté d'*Avaricum* pour faire la liaison avec les Éduens et les Boïens.

4. À Châteaumeillant, le talus massif mesure encore entre 30 et 40 m de large à sa base. Les calculs permettent de restituer une hauteur totale de 15 à 17 m pour le talus, depuis le fond du fossé (Krausz 2007 a).

5. La question de la localisation de l'*agger* de César est purement spéculative dans la mesure où il n'y a aucune donnée, ni textuelle, ni archéologique, donc aucune validation possible pour le moment. À l'exception de l'extrémité sud-est, presque tous les lieux seraient possibles dans le périmètre extérieur du promontoire, sauf aux alentours des zones marécageuses aux abords de l'Yèvre, et vers sa confluence avec l'Auron. Dans cette étude, nous avons essentiellement cherché à montrer que les mesures données par César pour l'*agger* correspondaient bien à la réalité d'un rempart gaulois de type *murus gallicus*. Notre propos n'est donc pas de chercher l'emplacement exact de cette rampe d'assaut.

4. LE SIÈGE D'AVARICUM A-T-IL EU LIEU SUR LE CÔTÉ OUEST OU LE CÔTÉ EST ?

César ne pouvant aborder la porte sud-est, il a probablement porté ses efforts là où la défense gauloise était la plus faible. Sur les flancs est et ouest du promontoire, les versants sont par endroits abrupts et la dénivellation est importante. Sur le côté ouest, le sommet du promontoire culmine à 150 m environ, l'Auron coule à 127 m en contrebas⁶. On a donc sur ce côté une dénivellation de 23 m répartis sur 550 m de longueur (entre l'Auron et la rue Moyenne). La pente monte doucement sur les 350 premiers mètres, puis très brutalement au niveau des rues des Armuriers et Henri Ducrot (Fig. 8) ; l'altitude se stabilise rue Moyenne. Un rempart aurait pu être installé sur la pente, entre les rues des Armuriers et Moyenne, avec ou sans fossé. Le fossé mal daté de l'avenue du 95^e de Ligne et rue Henri Ducrot pourrait être en relation avec ce rempart ; cette association signerait la présence d'un *murus gallicus*, le fossé en question étant trop étroit pour appartenir à un talus massif. Si le rempart a été construit plus bas, là où se trouvera le rempart gallo-romain des IV^e et V^e siècles (entre la rue des Arènes/Fernault et la rue des Armuriers), on pourrait envisager que la défense est plus basse et qu'elle utilise le marécage pour complément. Mais dans ce cas, la construction de l'*agger*, la manœuvre de l'armée et des tours ont pu se faire dans un espace très limité.

On ne connaît pas l'ampleur du marécage à La Tène D au niveau de la rue d'Auron, mais on peut constater qu'en gravissant le versant, l'altitude monte de 3 m à 100 m à l'est de la rivière. L'altitude est stable sur les 200 m suivants de la rue d'Auron, probablement hors d'eau. Cette zone que nous prenons pour exemple, située dans l'axe de la rue d'Auron, se trouvait en contrebas du sommet du promontoire, donc en contrebas du rempart. Dans cette situation, la construction d'une terrasse de 24 m de hauteur ne paraît plus démesurée. Dans le cas où le rempart se trouve entre la rue des Arènes et la rue des Cordeliers, il se situe à une altitude de 133 m. Entre la zone hors d'eau de la rue d'Auron et la base du rempart, il y aurait donc 3 mètres. La construction d'un *agger* de 24 m de haut ne se justifie pas. Mais s'il se trouve plus haut, entre la rue des Armuriers et la rue des Arènes, sa base est à 146 m d'altitude. Depuis le bas de la rue d'Auron à 130 m, l'*agger* doit donc monter de 16 m pour atteindre la base du rempart, restent 8 m pour atteindre le chiffre de César. Ces 8 m atteignent la sommet du *murus gallicus*, ou une partie de son éléva-

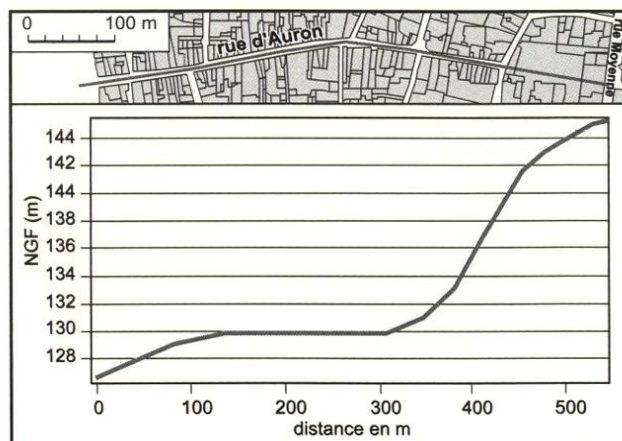


Fig. 8 : Profil actuel de la rue d'Auron à Bourges, de l'Auron à la rue Moyenne

(traitement réalisé par B. Pescher d'après la BD Alti ©IGN).

tion, si on estime la hauteur du *murus gallicus* à 4 à 6 mètres (sans parapet). Comme le mentionne César, il faut imaginer des superstructures en bois au-dessus de ce rempart, que les Gaulois édifient au fur et à mesure que l'*agger* et les tours se montent. On pourrait raisonnablement estimer que les Gaulois montent des tours et des parapets d'une hauteur équivalente, soit 4 à 6 mètres supplémentaires. On obtiendrait une défense de 8 à 12 m de hauteur totale. Si on prend le maximum de cette estimation, soit 12 m, le terrassement de 24 m de haut atteindrait les 3/4 de la hauteur totale du *murus gallicus*, laissant un espace libre de 4 mètres. C'est dans cet espace que les 2 tours mobiles ont pu jouer leur rôle et permettre la prise du rempart.

D'après les architectes antiques, la hauteur des tours déployées pour les sièges est variable. Vitruve (*De Architectura*, X, XIII, 4) cite l'ingénieur grec Diades qui recommande de construire de petites tours de 60 pieds de haut pour 17 de large, le sommet devant être un cinquième plus étroit que la base (soit 18 mètres de haut pour 5 m à la base). Le même auteur cite de grandes tours très exceptionnelles, comme celle de 120 coudées de haut pour 23,5 à la base (soit 53,35 m de haut pour 10,44 à la base). Ces chiffres sont évidemment discutables. Leur véracité dépend de l'honnêteté des auteurs mais aussi des matériaux et du temps disponibles lors d'un siège. Quelquefois les plus grandes sont livrées par mer pour l'attaque des villes proches de celle-ci. Pour *Avaricum*, César ne donne pas les dimensions des tours construites, celles-ci devaient donc avoir des mesures habituelles à ses yeux. S'il s'agissait de petites tours de 10 à 15 m de hauteur, elles dominaient alors largement le sommet du *murus gallicus* de notre hypothèse. Dans ce cas, les machines situées dans les étages, catapultes, scorpions et balistes devaient être redoutables. Le bélier, dont l'utilisation n'est pas mentionnée par César, pouvait pourtant être placé dans l'un des étages des tours et abîmer le rempart. Avant que l'*agger* n'atteigne les

6. Nous remercions Benoît Pescher du Service Archéologique de Bourges Plus qui nous a fourni gracieusement tous les documents utiles pour réaliser les calculs figurant dans ce chapitre.

24 m de hauteur dans notre exemple, les machines disposées dans les tours étaient déjà actives ; d'ailleurs le passage du VII, 24 va dans ce sens, car César ramène les tours en arrière, elles étaient donc déjà avancées et fonctionnelles.

Si on continue dans cette hypothèse, le texte de César prend un autre relief. La description du *murus gallicus* trouve ici naturellement sa place, car c'est contre ce type de rempart qu'il a construit l'*agger*. Les Romains creusent des galeries (BG VII, 22), ils tentent de saper le parement au pied du rempart, mais les Gaulois les en empêchent en leur lançant des projectiles (bois taillés, poix bouillante, pierres énormes). La nuit, ils creusent des galeries sous l'*agger* et y mettent le feu. Ils tentent également de mettre le feu aux tours, sans y parvenir probablement parce qu'il pleut et que les tours sont sans doute recouvertes de doubles peaux fraîches et de paille trempée dans du vinaigre (Vitruve, *Arch.* X, XIV, 3). Au chapitre 25, César raconte l'anecdote qui révèle pour lui la bravoure et le sens du sacrifice des Gaulois d'*Avaricum*. C'est un Gaulois placé devant une porte, jetant sur l'une des tours des boules de suif qu'on lui passait de main en main. La tour devait se trouver alors assez près de la porte pour qu'il lance ces boules à la main, à moins qu'il ne les tirât au bout d'une flèche. Un trait part d'un scorpion et le Gaulois tombe, immédiatement remplacé par un autre, puis un autre etc. Ce passage implique que l'*agger* ne bloquait pas la porte mais que celle-ci restait opérationnelle pendant le siège. César ne dit pas où le scorpion était placé, mais on peut penser qu'il surplombait déjà la porte, celle-ci étant sur le côté de l'*agger*, ou que la machine était en contrebas et tirait vers le haut. La preuve que les portes ne sont pas bloquées est donnée au VII, 24 où César indique que les Gaulois font une sortie par deux portes, de chaque côté des tours. Le siège d'*Avaricum* prend fin alors que César fait avancer une tour qui permet aux soldats romains de prendre le rempart (BG VII, 27). La stratégie de César est alors d'occuper le rempart, encerclant enfin la ville par-dessus en utilisant les planchers revêtus de peaux, construits par les Gaulois au-dessus du *murus gallicus* (BG VII, 22). Se voyant encerclés, les Gaulois jettent leurs armes et se précipitent tous vers l'extrémité de la ville, devant l'étroite issue des portes (BG VII, 28). C'est probablement vers la porte sud-est qu'ils se dirigent, où ils sont massacrés par les fantassins, déployés entre le camp romain et le haut de la rue Moyenne. 800 parviendront à s'échapper parmi les 40 000 qui se trouvaient dans *Avaricum* si on en croit César, des Bituriges mais aussi des Gaulois venus d'autres cités. Le lendemain de cette défaite, Vercingétorix console ses troupes en leur expliquant que le triomphe de César est dû à sa supériorité technique (BG VII, 29 : « *artificio et scientia oppugnationis* »).

EN GUISE DE CONCLUSION...

Ne pourra-t-on jamais conclure sur le siège d'*Avaricum* ? le sous-sol de Bourges ne livre jusqu'à présent qu'au compte-gouttes des indications sur le sort de la capitale des *Bituriges Cubi* au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Ainsi, la connaissance que nous avons aujourd'hui de ce site semble surtout dépendante des données récentes acquises sur les *oppida* du Berry, placés probablement dans l'orbite d'*Avaricum*. Ces comparaisons, même si elles restent fragiles, permettent d'entrevoir certains aspects de la capitale des Bituriges et d'avancer quelques hypothèses. Quant au texte de César, on peut le relire indéfiniment, il subsiste toujours de nombreuses zones d'ombres et des paradoxes que l'on ne parvient pas à éclaircir. Les deux types de sources se télescopent sans cesse : d'un côté les données archéologiques, tangibles et matérielles, de l'autre une histoire racontée, qui ne dit pas toujours clairement les motivations profondes et personnelles de son narrateur. À *Avaricum*, on peut être assurés aujourd'hui de l'existence de deux éléments remarquables concernant la physionomie des fortifications au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. : d'une part le *murus gallicus* décrit par César, renforcé par des tours et des planchers en bois, percé de plusieurs portes ; d'autre part, le grand fossé défensif situé en haut de la rue Moyenne, seul vestige possible d'un talus massif. La position de cette grande structure a dû empêcher la construction de l'*agger* de César sur le côté sud-est, là où il a été placé traditionnellement. Les travaux de siège se sont donc portés à un autre endroit, nécessairement sur l'un des grands côtés du promontoire. Plusieurs hypothèses sont permises, côté ouest ou est, la hauteur du promontoire et du *murus gallicus* ne rendant pas exagérées les mesures annoncées par César.

BIBLIOGRAPHIE

- Augier, Buchsenschutz, Ralston 2007
 AUGIER L., BUCHSENSCHUTZ O., RALSTON I (dir.) - *Un complexe princier de l'âge du Fer, L'habitat du promontoire de Bourges (Cher) (VI^e-IV^e s avant J.-C.)*, 32^e Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, Bituriga, Monographie 2007-3, Tours – Bourges, 200 p.
- Avery 1993
 AVERY, M. - *Hillfort defences of southern England*. BAR, British Series 231, Oxford, British archaeological reports, 3 vol.
- Buchsenschutz, Ralston 1986
 BUCHSENSCHUTZ O., RALSTON I. - En relisant la Guerre des Gaules, in : Duval A., Gomez de Soto J. (dir.), *Actes du VIII^e Colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-19-20 mai 1984*, Bordeaux, Éd. de la Fédération Aquitania, Aquitania, Supplément 1, p. 383-387.
- Buchsenschutz, Krausz, Ralston sous presse
 BUCHSENSCHUTZ O., KRAUSZ S., RALSTON I. - Architecture et chronologie des remparts celtiques du Berry et du Limousin, *Colloque Murus Celticus*, Mont-Beuvray, octobre 2006.
- Campbell 2005 a
 CAMPBELL D.-B. - *Siege warfare in the Roman world*, Elite 126, Oxford, Osprey Publishing , 64 p.
- Campbell 2005 b
 CAMPBELL D.-B. - *Ancient siege warfare : Persians, Greeks, Carthaginians and Romans 546-146 BC*, Elite 121, Oxford, Osprey Publishing, 64 p.
- Fichtl 2007
 FICHTL S. - Le murus gallicus de Vesontio (Besançon, Doubs) : topographie et architecture , in : Barral P., Daubigney A. , Dunning C. (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges*, actes du XXIX^e colloque de l'AFEAF, Bienne (Suisse), 5-8 mai 2005, vol. 1, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 161-168.
- Gilliver 1999
 GILLIVER C. M. - *The Roman art of war*, Stroud, Gloucestershire, Tempus, 192 p.
- Krausz 2007 a
 KRAUSZ S.- La topographie et les fortifications celtiques de l'*oppidum* biturige de Châteaumeillant-Mediolanum, *Revue archéologique du centre de la France*, sous presse.
- Krausz 2007 b
 KRAUSZ S. - Les remparts celtiques du centre de la France, in : Berrocal Rangel L., Moret P. (éd.), *Paisajes fortificados de la Edad del Hierro : la murallas protohistóricas de la Meseta y la vertiente atlántica en su contexto europeo* : actas del coloquio, Madrid, 2006, Bibliotheca archaeologica hispana 20, Madrid, Real Academia de la Historia et Casa de Velázquez, p. 135-147.
- Napoléon III 1865
 NAPOLEÓN III - *L'histoire de Jules César*, Paris, Plon, 2 vol.
- Pescher 2008
 PESCHER B. - Les armes, in : Krausz S. (dir.), *Les Celtes dans la boucle de la Loire*, catalogue des expositions présentées par les musées de Saint-Amand-Montrond, Bourges et Châteaumeillant (Cher) du 14 avril au 29 septembre 2008, Tours, ARCHEA Éditions, p. 17-18.
- Ralston 1992
 RALSTON I. - *Les enceintes fortifiées du Limousin : les habitats protohistoriques de la France non-méditerranéenne*, Documents d'archéologie française, 36, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 188 p.
- Ralston 2006
 RALSTON I. - *Celtic fortifications*, Stroud, Gloucestershire, Tempus, 223 p.
- Rice Holmes 1899
 RICE HOLMES T. - *Caesar's conquest of Gaul*, London, MacMillan & Sons, 845 p.
- Ruffier, Philippe, Joyeux 1996
 RUFFIER O., PHILIPPE M., JOYEUX P.- L'îlot Cujas à Bourges : archéologie et histoire d'un espace urbain, *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, 128, p. 2-64.
- Troadeç 1987
 TROADEÇ J. - *Opération archéologique du haut de la rue Moyenne à Bourges (Cher)*, sauvetage programmé, campagne 1987, Rapport provisoire, Service archéologique municipal, Bourges.
- Troadeç 1996
 TROADEÇ J. (dir.) - *Bourges*, Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 14, Paris, AFAN, 128 p.
- Troadeç 2006
 TROADEÇ J. - L'*Avaricum* de César – une ville ? in : Chol I. (éd.), *La mémoire des lieux. Hommage à Robert Périchon 1928-1999*, ERGA Recherches sur l'Antiquité 8, Saint Etienne, Presses universitaires Blaise Pascal, p.117-133.
- Wheeler, Richardson 1957
 WHEELER R. E. M., RICHARDSON K. M. - *Hill-forts of Northern France*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 19, Oxford University Press, 230 p.
- Wimmel 1974
 WIMMEL W. - *Die technische Seite von Caesars Unternehmen gegen Avaricum (BG 7, 13 ff.)*, Mainz : Akademie des Wissenschaften und der Literatur, 51 p.
- Yadin 1966
 YADIN Y. - *Masada*, London, Weidenfeld & Nicholson, 256 p.